

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2016 et la présentation du débat d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2017 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 28 février 2017.

Ce projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- D'atténuer le montant du capital à emprunter en inscrivant ultérieurement des subventions attendues auprès des différents partenaires lorsque celles-ci auront été accordées.

Ce budget intègre une diminution de la DGF 2017 ainsi qu'une baisse prévisionnelle du FPIC (*Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal*).

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 du budget principal ainsi que ceux des budgets annexes dissous et transférés à la communauté de communes Cœur de Berry (*Office de tourisme et Les Aillis II*).

Budget Principal

➤ Section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 247 812,51€ soit un budget en diminution par rapport à celui de 2016 (8 517 577,73 €) en raison :

- De la baisse du fonds de péréquation Intercommunal et communal (-159 887 €) ;

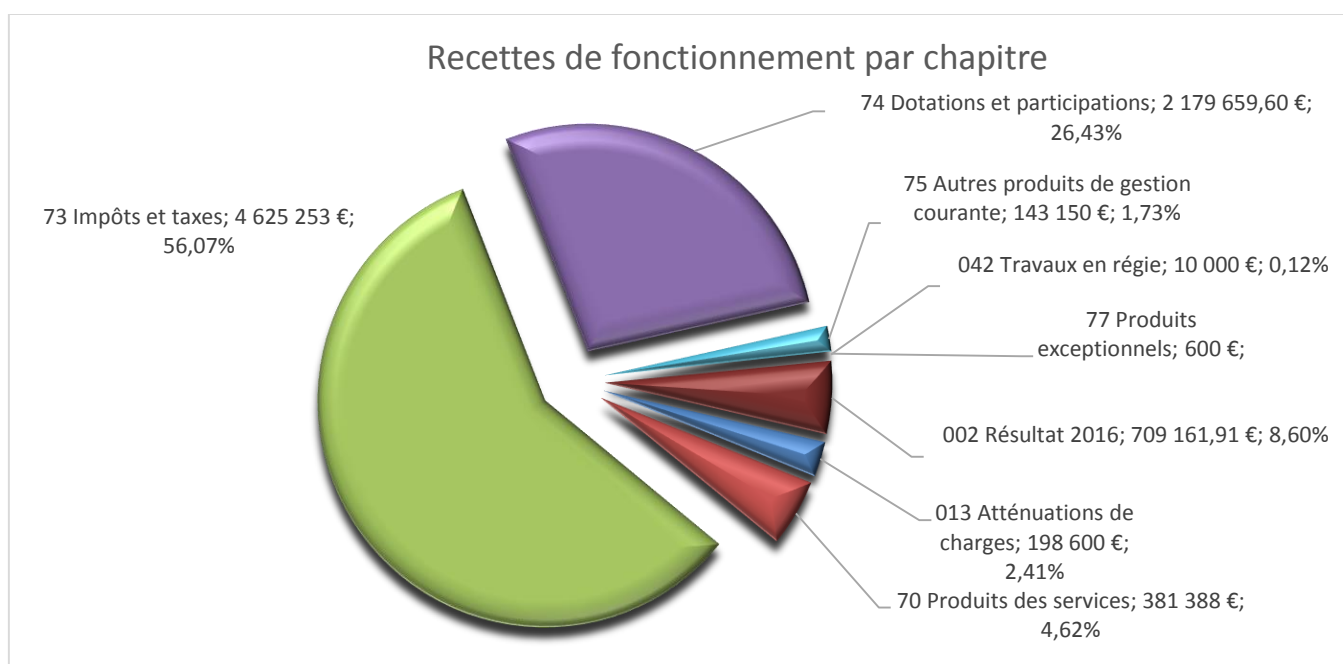
- De la baisse des charges exceptionnelles qui passent de 263 345 € à 22 050 € dont 104 400 € correspondant au transfert des budgets annexes Office de tourisme et des Aillies II à la communauté de communes Cœur de Berry ;
- De la diminution des charges à caractère général (2 012 034 € en 2016 et 1 886 525 € en 2017), qui nécessitera une recherche permanente d'économie au niveau de tous les services municipaux sans diminuer le niveau de service rendu aux citoyens ;

- Recettes :

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 8 247 812,51€ et se répartit ainsi qu'il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017	Variation
013 – Atténuations de charges	200 000,00	198 600,00	-0,7%
70 – Produits des services	389 958,00	381 388,00	-2,20%
73 – Impôts et taxes	4 760 951,00	4 625 253,00	-2,85%
74 – Dotations et participations	2 151 718,60	2 179 659,60	1,30%
75 – Autres produits de gestion courante	70 950,00	143 150,00	101,76%
77 – Produits exceptionnels	51 223,15	600,00	--98,83%
042 – Opérations d'ordre	10 000,00	10 000,00	
002 – Résultat antérieur	882 776,98	709 161,91	-19,67%
TOTAL	8 517 577,73	8 247 812,51	-3,17%



Chapitre 013 Atténuations de charges : ce chapitre regroupe les remboursements sur rémunérations des agents en maladie ainsi que le remboursement par la Mission Locale des agents mis à disposition.

Chapitre 70 Produits des services : correspondent aux recettes générées par les musées, la bibliothèque, l'accueil de loisirs et les repas facturés dans les restaurants scolaires.

Chapitre 73 Impôts et taxes : Le produit de 3 610 357 € au compte 73111 tient compte des baisses de taxes décidées par l'assemblée délibérante (-4% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le non bâti et -2% pour la cotisation foncière des entreprises).

Chapitre 74 Dotations et participations : la prévision est de 2 179 659,60 € (- 47 355,14 €, - 2,13% par rapport à la réalisation 2016). Cette baisse s'explique en grande partie par la diminution de la DGF.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : la hausse de ce chapitre s'explique par la perception du loyer de la gendarmerie versé par l'Etat.

Chapitre 77 Produits exceptionnels : ces recettes « incertaines » correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres.

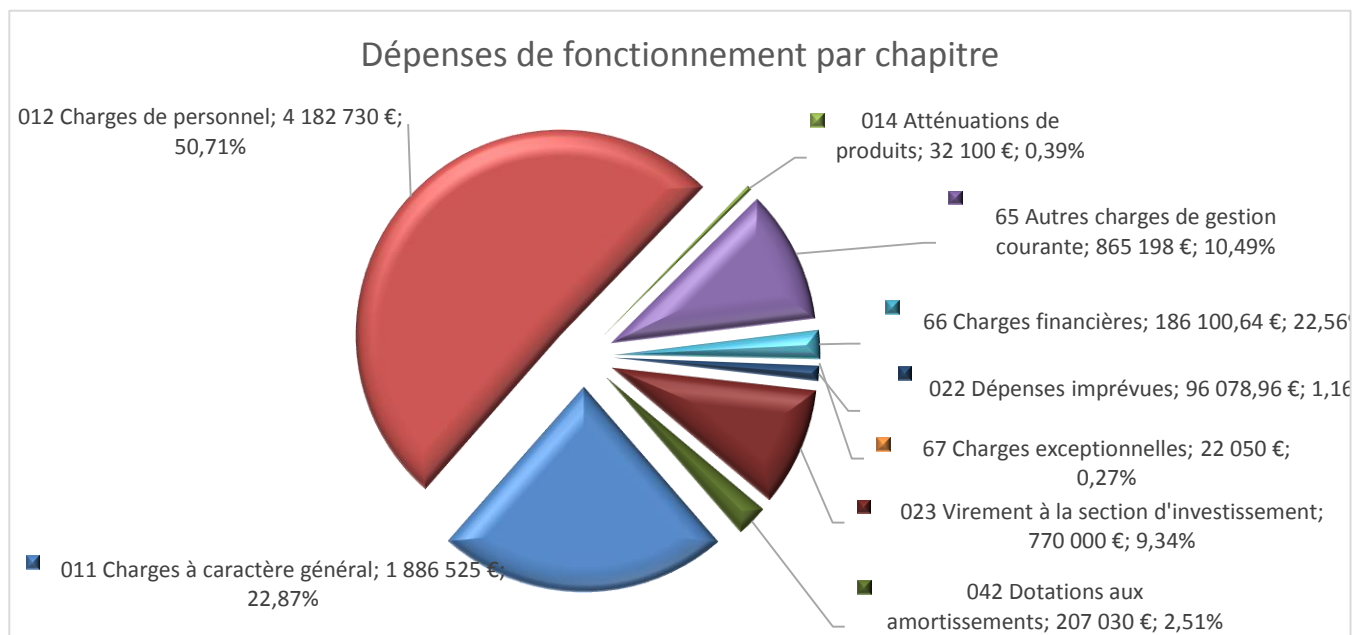
Chapitre 042 : Travaux en régie : le montant prévu des travaux en régie est de 10 000 € et correspond aux frais de personnel et à l'achat de fournitures pour des opérations d'investissement réalisées par les services municipaux.

- Dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017	Variation
011 – Charges à caractère général	2 012 034,00	1 886 525,00	-6,24%
012 – Charges de personnel	4 171 500,00	4 182 730,00	0,27%
014 – Atténuations de produits	222 273,00	32 100,00	-85,56%
65 – Autres charges de gestion courante	868 118,00	865 198,00	-0,34%
66 – Charges financières	185 667,34	186 100,64	0,23%
67 – Charges exceptionnelles	263 345,00	22 050,00	-91,63%
022 – Dépenses imprévues	6 610,39	96 078,87	1 353,59%
023 – Virement à l'investissement	582 000,00	770 000,00	32,30%
042 – Opérations d'ordre	206 030,00	207 030,00	0,49%
TOTAL	8 517 577,73	8 247 812,51	-3,17%



Chapitre 011 Dépenses à caractère général : les crédits alloués au fonctionnement des services sont limités pour permettre la maîtrise des charges de fonctionnement.

Chapitre 012 Charges de personnel : la hausse est en partie due au nouveau contrat d'assurance.

Chapitre 014 Atténuations de produits : le fonds de péréquation intercommunal et communal est estimé à 20 000 € en 2017.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : ces charges restent constantes par rapport au BP 2016 avec une prévision de 865 198 €. Les dépenses les plus importantes sont le contingent incendie, la subvention au CCAS, la subvention à la Mission Locale et les subventions aux associations.

Chapitre 66 Intérêts de la dette : ce chapitre est stable et il inclut le remboursement de l'emprunt destiné à financer les travaux de la nouvelle Gendarmerie.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : la prévision est de 22 050 € ;

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : le virement prévisionnel est de 770 000 € contre 582 000 € en 2016. Il couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts et assure un autofinancement.

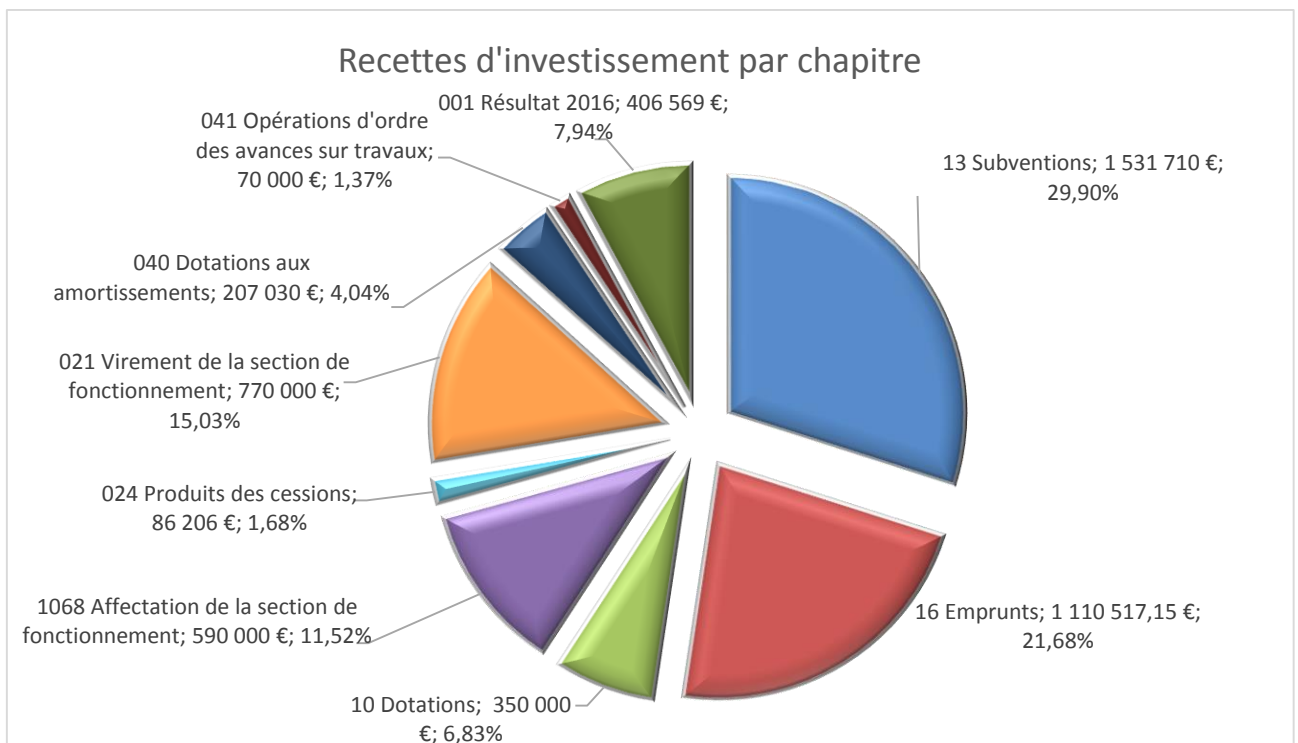
➤ Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 5 122 032,22 €.

- Recettes :

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017
13 Subventions	2 194 855,27	1 531 709,92
16 Emprunts	4 952 962,00	1 110 517,15
10 FCTVA, taxe d'aménagement	214 800,00	350 000,00
1068 Affectation de la section de fonc.	630 000,00	590 000,00
024 Produits des cessions	93 400,00	86 206,00
021 Virement prévisionnel	582 000,00	770 000,00
040 Dotations aux amortissements	206 030,00	207 030,00
041 Opérations patrimoniales	186 850,00	70 000,00
001 Résultat 2016		406 569,15
TOTAL	9 060 897,27	5 122 032,22



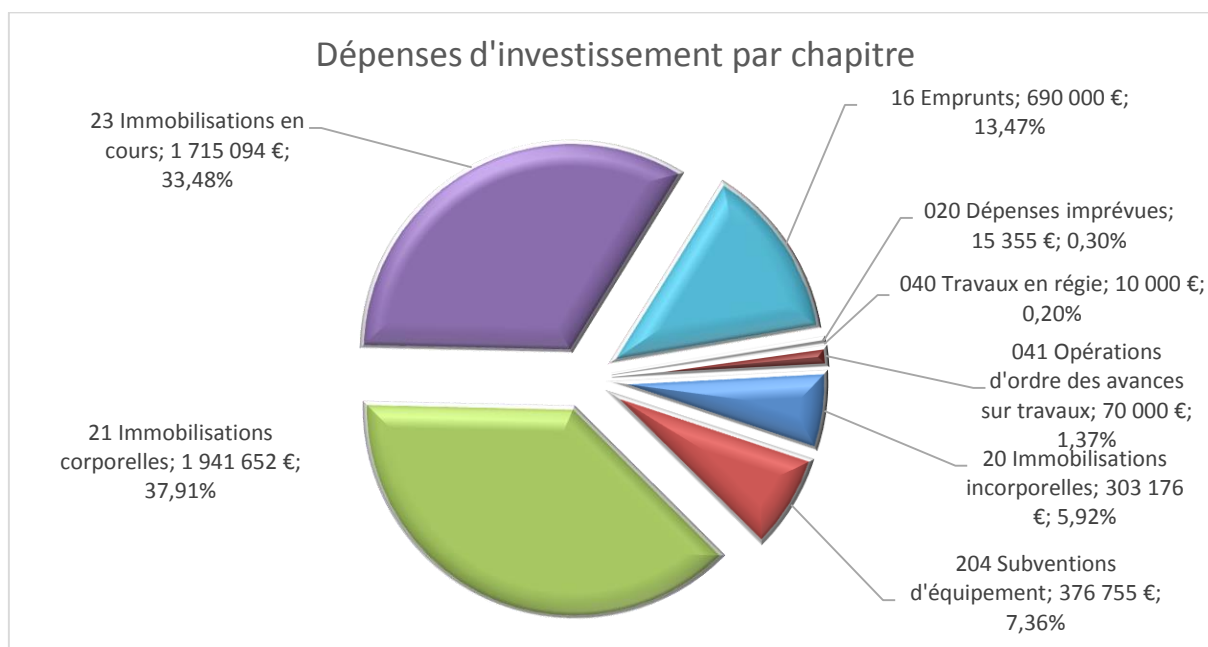
Les recettes sont constituées d'un emprunt d'équilibre de 1 110 517 €.

Peu de subventions sont pour l'instant inscrites au Budget mais des dossiers DETR ont été déposés pour la deuxième tranche de la revitalisation du centre-ville et pour l'isolation des murs extérieurs du gymnase Coubertin. Le remboursement de FCTVA est estimé à 318 000 € et les recettes d'amortissements seront de 207 030 €.

- Dépenses :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEES 2016 et 2017

Chapitre	BP + DM 2016	BP 2017
20 Immobilisations incorporelles	352 109,70	303 176,00
204 Subventions d'équipement	189 837,40	376 755,40
21 Immobilisations corporelles	1 855 414,41	1 941 651,80
23 Immobilisations en cours	5 415 725,54	1 715 093,94
10 Dotations	450,00	
16 Emprunts	632 000,00	690 000,00
020 Dépenses imprévues	22 505,19	15 355,08
040 Travaux en régie	10 000,00	10 000,00
041 Opérations patrimoniales	186 850,00	70 000,00
001 Résultat antérieur	396 005,03	
TOTAL	9 060 897,27	5 122 032,22



Les principaux projets de l'année 2017 sont les suivants :

- Revitalisation du centre-ville : le crédit de paiement 2017 est de 800 000 €, une ACP a été élaborée en 2016 ;
- Gendarmerie : le crédit de paiement 2017 s'élève à 1 017 000 € ;
- Agenda d'accessibilité programmé : le crédit de paiement 2017 s'élève à 339 456 € ;
- Plafond acoustique à l'école Charmilles : 16 500 € ;
- Matériel informatique dans les écoles : 6 000 € ;
- Mobilier scolaire : 5 500 € ;
- Travaux d'aménagement du local de l'épicerie solidaire : 52 305 € ;
- Toilettes publiques place du Général Leclerc : 50 000 € ;
- Fosse au gymnase Naveau : 39 000 € ;
- Aménagement de l'entrée du gymnase Herzog : 10 000 € ;

- Réfection du parking de l'Hôtel de ville : 35 000 € ;
- Diagnostic amiante de la voirie communale : 20 000 € ;
- Achat de terrains pour agrandissement du cimetière + mur d'enceinte : 80 000 € ;
- Véhicule et outillage pour les services techniques : 76 300 € ;
- Maîtrise d'œuvre pour le café de l'Horloge : 40 000 € ;

Budget annexe Eau potable

➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 334 339,18 €.

Le virement prévu à l'investissement est de 100 000 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 586 358,80 € et comprend les travaux de remplacement des canalisations de la rue Jeanne d'Arc et des places Charles Pillivuyt et Jean Manceau.

La capacité d'investissement est de 470 000 €.

Budget annexe Assainissement

➤ Section d'exploitation :

La section d'exploitation s'équilibre à 318 757,92 €.

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements et les intérêts de l'emprunt contractualisé pour la station d'épuration.

Le virement prévu à l'investissement est de 50 000 €.

➤ Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 379 484,52 €.

La capacité d'investissement est de 132 736 €.

Une enveloppe de 40 000 € est prévue pour le nouveau schéma directeur d'assainissement.

Les recettes sont constituées des amortissements et du remboursement de TVA de la station d'épuration.